



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION ENTRE « LA LIGUE
CONTRE LE CANCER » DU VAL-DE-MARNE ET
LA VILLE DE VINCENNES POUR LA TENUE
D'UN STAND DE PREVENTION DU CANCER DU
SEIN - 16 OCTOBRE 2025**

**DÉCISION N° DM-25-252
EN DATE DU 23 JUILLET 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté N°A-22-181 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Madame Josy TOP en tant qu'Adjointe au maire chargée des Solidarités et de la Santé ;

CONSIDÉRANT la proposition de l'association *La Ligue contre le cancer* du Val-de-Marne, représentée par Madame Mary-Régine MARION DUGRAIS, en qualité de vice-présidente, et située au 1 rue de Paris 94000 Créteil, d'effectuer, à titre gratuit, une action de prévention du cancer du sein, le jeudi 16 octobre 2025.

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec l'association *La Ligue contre le cancer* du Val-de-Marne, représentée par Madame Mary-Régine MARION DUGRAIS, en qualité de vice-présidente, et située au 1 rue de Paris 94000 Créteil, pour la tenue et l'animation d'un stand de prévention du cancer du sein, à titre gratuit, dans le hall du bâtiment Cœur de Ville à Vincennes, le jeudi 16 octobre 2025 de 15h00 à 17h00.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée des solidarités et de la
santé

Signé

Josy TOP

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20250723-lmc1H13345H1-AR
Date de réception en Préfecture : 23/07/2025
Date de Publication : 23/07/2025